

commune de
CRISSIER



Préavis de la Municipalité au Conseil communal

N° 20/2021 – 2026

**Demande de crédits complémentaires au budget
de fonctionnement et au compte des investisse-
ments 2022**

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

12.4.2022 19h30

Bâtiment administratif, salle Sorge

21.3.2022



Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, la Municipalité vous soumet, ci-après, une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022 et des crédits d'investissement.

Selon les dispositions du règlement du Conseil communal (art. 39), la Commission des finances aura l'occasion d'examiner et de se prononcer sur les dépassements annoncés.

I. Fonctionnement

Par nature, les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires de fonctionnement se répartissent comme suit :

Charges	Fr.	314'500
30 Traitements et autres charges du personnel	Fr.	78'300
311 Achats de matériel et véhicule	Fr.	52'500
314 Entretien bâtiments, cimetière et parcelles communales	Fr.	34'000
315 Signalisation routière	Fr.	37'700
316 Entretien des véhicules	Fr.	3'500
317 Fêtes de Noël et décoration des rues	Fr.	12'500
318 Redevances de maintenance et licences	Fr.	81'000
331 Amortissements des dépenses d'investissement	Fr.	13'500
352 Cotisations et taxes	Fr.	1'500

Produits	Fr.	73'500
431 Permis de construire et fouilles	Fr.	45'000
436 Remboursements de tiers	Fr.	28'500

Les crédits complémentaires et les recettes supplémentaires bruts de fonctionnement s'élèvent, respectivement, à 0.6% des charges et 0.15% des produits 2022 budgétisés.

2. Investissement

Une demande de crédit complémentaire de Fr. 45'000.-- sur le préavis 47/2019 : « Demande de crédit d'étude relatif au concours et développement du projet d'ouvrage pour la réalisation d'une passerelle de mobilité douce reliant le PQ Lentillères-Nord au PQ Esparcette (mesure PALM no 4d.OL.112) » concerne des prestations complémentaires liées à des prestations d'ingénieur civil et du bureau d'assistance au maître de l'ouvrage.

Information

L'inventaire détaillé des crédits complémentaires et des recettes supplémentaires de fonctionnement et du compte des investissements figure en annexes.



3. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 20/2021-2026
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

d'accorder à la Municipalité

- des crédits complémentaires de **Fr. 314'500** sur les charges de fonctionnement 2022
- un crédit complémentaire de **Fr. 45'000.--** sur les dépenses d'investissement 2022.

Le financement des crédits complémentaires sur les charges de fonctionnement et sur les dépenses d'investissement a été ou sera entièrement assuré par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité en séance du 21 mars 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Laurent Bovay

Marie-Christine Berlie



Annexes : tableaux des crédits complémentaires au budget de fonctionnement
et au compte d'investissement 2022

Délégué de la Municipalité à convoquer : M. Laurent Bovay, Syndic

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
100 Conseil communal				
100.3111 Achats de mobilier, machines et matériel	fr. 500	fr. 2'500		Achat nappes de table en tissu ininflammable, confection faite sur mesure.
110 Administration, secrétariat municipal				
110.3011 Traitements	fr. 396'000	fr. 13'600		Engagement d'une réceptionniste à 50% de mars à mai 2022 pour un test d'une réception dans le bâtiment administratif.
110.3030 Cotisations AVS-AF-AC	fr. 37'500	fr. 1'250		Voir remarque compte 110.3011
110.3040 Cotisations à la caisse de pensions	fr. 65'500	fr. 2'350		Voir remarque compte 110.3011
110.3050 Assurances de personnes	fr. 9'500	fr. 200		Voir remarque compte 110.3011
110.3090 Autres charges du personnel	fr. 31'000	fr. 4'000		Séances d'information supplémentaires à tout le personnel communal, non budgétisées.
160 Tourisme				
160.3173 Fête de Noël et décoration de rues	fr. 25'000	fr. 12'500		Remplacement des guirlandes de Noël sur le chêne de la Carrière suite à la détérioration de cet hiver (Fr. 7'500.-). Les travaux de requalification de la rue du Jura côté Nord seront terminés fin 2022. Les nouveaux luminaires doivent être équipés de double fusible pour les décorations déjà acquises en 2021 (Fr. 5'000.-).
193 Logiciels & progiciels				
193.3180 Redevances de maintenance et licences SIA	fr. 168'000	fr. 81'000		La migration de l'application servant à gérer les séances de municipalité (Xpert meeting) a été sous évaluée lors de l'établissement du budget et devra être effectuée cette année encore (+Fr. 21'000.--) Suite à l'évaluation de notre système par la société Elca et après analyse et discussions avec nos consultants informatiques, mise en œuvre et hébergement des programmes et des données en lieu et place d'un changement des serveurs, initialement prévu au budget et qui arrivent en fin de vie. (Fr. 60'000.-)

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
310 Parcelles diverses				
310.3145 Entretien des parcelles communales	fr. 25'200	fr. 15'000		Raccordement au réseau électrique du Club canin sur la parcelle 1292, travaux reportés de 2021.
400 Police des constructions				
400.4313 Permis de construire et de fouilles	fr. 55'000		fr. 45'000	Recettes supplémentaires induites par des permis de construire d'importance à venir et par le nombre conséquent d'autorisations délivrées.
430 Réseau routier				
430.3192 Cotisations, taxes et divers	fr. 1'800	fr. 1'500		Augmentation de la cotisation annuelle VSS (organisme suisse de normalisation pour le domaine de la route et des transports).
433 Véhicules, machines et engins				
433.3110 Achats de matériel, machines et habillements	fr. 60'000	fr. 50'000		Remplacement du véhicule Mitsubishi Fuso de la voirie, suite à une panne de moteur.
433.3313 Amortissement des dépenses investissement & thématiques	fr. 120'000	fr. 13'500		Solde d'amortissement du véhicule Mitsubishi Fuso.
433.3150 Entretien des véhicules, machines et engins	fr. 29'500	fr. 3'500		Location d'un véhicule de remplacement du Fuso en attendant la livraison du nouveau véhicule.
433.4360 Remboursements de tiers	fr. -		fr. 8'500	Reprise du véhicule Mitsubishi Fuso.
440 Parcs, promenades et cimetière				
440.3149 Entretien du cimetière	fr. 9'500	fr. 4'000		Nouveau monument pour apposer les plaquettes nominatives suite à l'augmentation des inhumations de cendres au jardin du souvenir.

Crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2022

Compte et désignation	Budget initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplé- mentaires	Commentaires
610 Police				
610.3143 Signalisation et prévention routière	fr. 66'500	fr. 37'700		Signalisation du quartier Oassis (porté initialement au budget de fonctionnement 2021). Le matériel a été commandé en 2021, mais les travaux n'ont pas pu être exécutés dans le délai prévu. L'installation de la signalisation ainsi que le marquage ont été réalisés au début de cette année (Fr. 23'700.-) Pose et marquage d'un totem "Espace convivial / Espace commun" au début du ch. de la Romanellaz (Fr. 14'000.-)
620 Office de la population				
620.3011 Traitements	fr. 378'000	fr. 50'000		Engagement d'un EPT supplémentaire durant toute l'année 2022 pour - en début d'année - le remplacement de collaboratrices en maladie longue durée et en complément de l'effectif du service pour le restant de l'année.
620.3030 Cotisations AVS-AF-AC	fr. 35'500	fr. 5'000		Charges sociales liées à l'engagement ci-dessus.
620.3040 Cotisations à la caisse de pensions	fr. 60'000	fr. 400		Charges sociales liées à l'engagement ci-dessus.
620.3050 Assurances de personnes	fr. 9'000	fr. 1'500		Charges sociales liées à l'engagement ci-dessus.
620.4360	fr. -		fr. 20'000	Allocations pour perte de gain liées à la maladie de collaboratrices.
712 Unité d'accueil pour écoliers				
712.3140 Charges PPE, entretien des locaux & places	fr. 80'600	fr. 7'500		Participation à une fresque dans le quartier de Pré-Fontaine (coût total : Fr. 15'000.-) (splitté entre les groupes de comptes 712 et 713).
713 Centre de vie infantine				
713.3140 Charges PPE, entretien des locaux & places	fr. 15'500	fr. 7'500		Participation à une fresque dans le quartier de Pré-Fontaine (coût total : Fr. 15'000.-) (splitté entre les groupes de comptes 712 et 713).
Totaux		fr. 314'500	fr. 73'500	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires de fonctionnement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Crédit complémentaire au compte des investissements 2022

Compte et désignation	Crédit initial	Crédit complémentaire demandé	Recettes supplémentaires	Commentaires
430.5010.701 Passerelle PALM 4d OL 112, crédit d'étude	fr. 413'000	fr. 45'000		Prestations complémentaires d'ingénieur civil et du Bureau d'assistance au maître de l'ouvrage relatives à des appuis sur la partie Oassis, appuis micro-pieux, appuis nord et variante revêtement en béton fibré ultra-hautes performances plus durable et économique à l'entretien.
Totaux		fr. 45'000	fr. -	

Le financement nécessaire des crédits complémentaires aux dépenses d'investissement a été ou sera couvert par la trésorerie courante.

Ces crédits complémentaires aux dépenses d'investissement seront amortis directement par un prélèvement dans le fonds de réserve no 9282.50 "Investissements futurs".